

# Installation de parcs à bois d'anacardiens pour accroître la disponibilité et l'accessibilité aux greffons au Bénin

S. Kodjo, K. N'Djolossè, Z. J. Dah-Dovonon, A. Badou, R. Maliki; INRAB / CRA-Centre

M. A. Tandjiékpon, M. Salifou, P. B. Agbo; GIZ / iCA

## Introduction

L'une des contraintes majeures à la production de l'anacarde au Bénin est la non disponibilité et l'inaccessibilité au matériel végétal sélectionné pour l'installation des plantations. Pour corriger cette situation, l'INRAB a initié et développé l'installation des parcs à bois à partir des arbres-mères d'anacardiens sélectionnés. L'objectif visé est d'assurer la disponibilité et faciliter l'accès au matériel végétal performant aux utilisateurs.

Un parc à bois est une collection d'un certain nombre de descendants (issus de greffage) d'arbres-mères de diverses provenances destiné à la production de greffons.

## Méthodologie

En vue de rapprocher les arbres-mères dispersés dans les plantations paysannes des sites de production de plants greffés, des parcs à bois d'anacardiens ont été installés dans 19 communes du Bénin (tableau 1; fig. 1). Chacun des parcs à bois, d'une superficie de 0,5 à 3 ha, comporte des plants greffés avec des greffons provenant de 4 à 8 arbres-mères. Les écartements recommandés sont de 5 m x 5 m, soit 400 plants/ha. Ces écartements peuvent être remodelés en fonction des disponibilités en plants et autres contraintes.

Le plan d'installation de chaque parc à bois est bien documenté et archivé pour faciliter son exploitation dans le temps.

Tableau 1 : Répartition des parcs à bois par département

Département	Nombre de communes	Nombre de parcs à bois
Atacora	2	3
Donga	4	8
Borgou	6	9
Collines	5	8
Zou	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>19</b>	<b>30</b>



Photo 1 : Identification d'un parc à bois



Photo 2 : Jeune anacardier greffé dans un parc à bois

## Résultats obtenus

Au total, 30 parcs à bois ont été installés dont 7 sur des domaines publics et 23 en milieu paysan entre 2011 et 2015.

Au moins 50 arbres par parc à bois sont capables de fournir 100 greffons par an, soit 150.000 greffons par an.

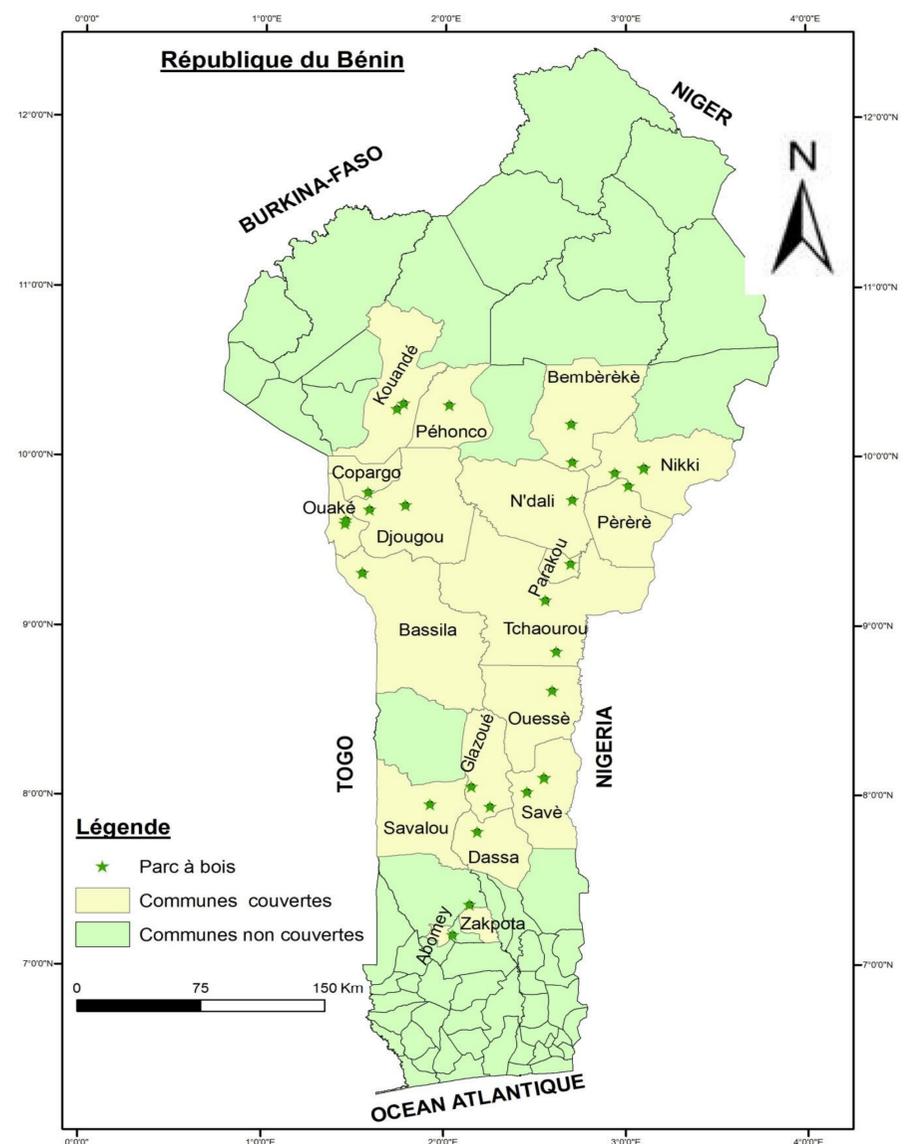


Figure 1 : Distribution des parcs à bois d'anacardiens

## Conclusion

L'opération a permis de rendre disponibles et accessibles aux utilisateurs davantage d'arbres pourvoyeurs de greffons dans plusieurs régions de production de l'anacarde au Bénin.

## Remerciements

Les auteurs adressent leurs sincères remerciements à la GIZ, au Projet iCA, au PADA, à l'INRAB, aux CARDER, à la FENAPAB, aux URPA, aux planteurs et aux pépiniéristes.

Pour plus d'informations, contactez le CRA-Centre  
Tél.: (229) 22 55 00 89 ; E-mail : [cracentre@yahoo.fr](mailto:cracentre@yahoo.fr)

